

ÉDITORIAL

Moins de six semaines après l'installation du ministre, du ministre délégué et de deux secrétaires d'État de l'Éducation nationale, en matière de technologies nouvelles, l'impression générale est qu'il n'y aura pas de mise en cause globale, que les principales composantes du dispositif mis en place seront conservées, que l'effort sera maintenu... Nombreux sont ceux qui soulignent l'intérêt de M. Monory pour l'informatique ; lui-même ne se plait-il pas à rappeler l'impulsion qu'il a donnée à celle-ci dans la Vienne : lycée pilote et importants crédits d'équipement attribués avant même "Informatique pour tous" ?

Lors de la conférence de presse, le 14 avril, le ministre a indiqué que les prochaines semaines verraient des décisions dans une série de domaines dont l'informatique pour tous. Dans celle du 28 avril, répondant à une journaliste, il a déclaré *"Je vous en parlerai quand je serai davantage prêt"* et évoqué l'ouverture informatique des écoles, symbole de la dimension nouvelle de la place de l'instituteur dans la vie sociale notamment par le développement de clubs. Seule a été promise l'extension des équipements à l'enseignement privé ; elle est encore à l'étude car elle soulève quelques difficultés, non seulement juridiques mais aussi du fait de la disparité des matériels déjà choisis par les établissements privés qui sont souvent différents de ceux de l'Éducation nationale.

Absence de précipitation ne signifie pas absence d'orientation, de détermination. Des décisions brutales comme l'abrogation de la loi sur les enseignements supérieurs, de la réforme des lycées, le recrutement au niveau certifié de tous les professeurs de collège, en témoignent. L'adjonction de la déconcentration à la décentralisation ne traduit-elle pas le souci d'alléger sensiblement l'administration centrale ? L'étude du fonctionnement des missions n'est-elle pas signe prémonitoire de changements de structure ?... Mais actuellement, toute spéculation reste très hasardeuse, pour le moins prématurée.

Dans cette conjoncture, l'E.P.I. réaffirme ses orientations et ses positions. Pour nous, après la mise en place de l'essentiel du plan "Informatique pour tous", beaucoup reste à faire pour que l'informatique s'affirme comme facteur de qualité, de transformation de l'enseignement. Nombre de recherches et d'expérimentations s'imposent ; celles qui ont

été entreprises doivent être poursuivies et développées, entre autres, pour la télématique et l'audiovisuel "nouveau".

S'agissant des matériels, la "mise à niveau" des équipements anciens est urgente, la maintenance fait problème. Il faut définir une politique des logiciels gardant une place au service public dans le développement et la diffusion ; faute d'intérêt commercial immédiat, bien des domaines d'enseignement risquent d'être délaissés par les éditeurs de logiciels.

Enfin doit-on rappeler que l'informatique dans l'enseignement c'est d'abord l'affaire des enseignants ? Dans les établissements "l'animation" est une nécessité ; elle exige organisation et moyens. Mais seule une formation de qualité peut assurer aux enseignants la maîtrise indispensable. La priorité absolue donnée par l'E.P.I. à la formation sous tous ses aspects nous fait regretter que certains crédits de 1986 aient été rognés.

Ces préoccupations ne sont pas nouvelles et la référence au MANIFESTE adopté par l'Assemblée générale de novembre dernier s'impose ici d'elle-même. Jusqu'à présent, en dépit des vicissitudes récentes, ce texte garde toute son actualité.

E. PÉLISSET
3 mai 1986